

## CONVOCATIONS AUX ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

Cher adhérent, chère adhérente,

2024 a été une année agricole chargée d'actualités : les impacts du changement climatique et son lot de calamités agricoles, les épizooties, les problématiques de revenus touchant de très nombreuses filières et les colères qui en sont nées, et pour finir, les élections professionnelles qui, si elles ont conforté notre positionnement à 19,80 % des suffrages, nous ont fait passer, dans le Lot, en troisième position derrière une Coordination rurale en forte profession.

Nous commençons donc l'année 2025 avec un important défi pour les 6 années à venir : continuer à faire progresser la place de l'Agriculture paysanne, la seule qui puisse redonner de l'espoir aux paysannes et paysans qui subissent le modèle dominant. Nous ne pouvons nous résigner à laisser la place aux discours simplistes et populistes qui se développent sur fond de détresse sociale et économique sans réponse concrète.

Plus que jamais nous devons chercher à être présent·es au plus près des paysannes et des paysans, être à l'écoute pour faire progresser nos idées, nos propositions, par les échanges et les débats. Accompagner les dynamiques de territoires autour de l'installation et de l'alimentation pour proposer un autre avenir que la désertification des campagnes, la concentration des fermes et la mal-bouffe.

Avec La Confédération paysanne et l'Adear du Lot, nous restons déterminé·es à porter notre projet d'agriculture paysanne partout où c'est nécessaire. Cette dynamique collective grandit grâce à l'énergie que chacun·e d'entre nous y met – adhérer, faire adhérer, s'animer et s'impliquer localement, au niveau départemental, avec d'autres collectifs... Les possibilités de faire vivre le réseau sont multiples et enrichissantes.

Nous invitons donc vivement tous·tes nos adhérent·es, nos sympathisant·es, à participer à nos Assemblées Générales\* (chacun·e participera aux votes de la ou les structures à laquelle/auxquelles il.elle adhère).

**Mardi 11 mars 2025**

**Salle des fêtes (la Grange) de SOULOMES (46240)**

**De 9h30 à 16h30**

### Programme

|           |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |
|-----------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 9h30      | Accueil                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |
| 10h-12h30 | Rapports techniques et financiers<br>Rapports moraux<br>Elections du Conseil d'administrations de l'Adear et du Comité départemental de la Confédération paysanne                                                                                                                                                             |
| 12h30-14h | Repas partagé                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |
| 14h-16h30 | <b>Et maintenant qu'est-ce qu'on fait ? En présence de Thomas Gibert, secrétaire national de la Confédération paysanne</b><br>Retour sur les élections professionnelles agricoles : comment analyser le paysage syndical ? quelles leçons tirer de cette campagne ? quelles perspectives de travail pour les années à venir ? |

\* Nous vous rappelons que pour voter à l'AG vous devez être à jour de vos cotisations 2024, en cas de doute demandez nous !

Si vous ne pouvez pas être là, merci de nous faire passer votre bon pour pouvoir ci-joint : soit en nommant un.e adhérent.e – qui n'aurait pas d'autre pouvoir – soit en le laissant vide, nous trouverons un.e adhérent.e pour le porter.

**Donner son pouvoir est crucial pour nous permettre d'atteindre le quorum.**

---

**BON POUR POUVOIR – Assemblée générale de l'ADEAR du Lot**

Je soussigné.e

donne pouvoir à M./Mme

pour me représenter et voter en mon nom à l'Assemblée Générale Ordinaire de l'ADEAR du Lot à Soulomès, le 11 mars 2025.

Fait le \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_  
Signature (précédée de la mention « bon pour pouvoir »)

---

**BON POUR POUVOIR – Assemblée générale de la Confédération paysanne du Lot**

Je soussigné.e

donne pouvoir à M./Mme

pour me représenter et voter en mon nom à l'Assemblée Générale Ordinaire de la Confédération paysanne du Lot à Soulomès, le 11 mars 2025.

Fait le \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_  
Signature (précédée de la mention « bon pour pouvoir »)